

# L'école publique en Haute-Marne

Déposé le 14/09/15

Déterminés  
à changer  
la donne !

ENSEMBLE !

## AU SOMMAIRE :

Page 1 : édito  
Page 2 : résultats du mouvement  
Page 3 : informations de rentrée  
Page 4 : réunion d'information syndicale  
*Annexes : bulletin de syndicalisation  
calendrier,  
journée de mobilisation  
les communiqués de notre ministre*

La mise en place des « nouveaux rythmes » se poursuit avec des ajustements sans aucune concertation entre certaines municipalités et les enseignants et malgré un constat général de la part des enseignants de maternelle de la fatigue accrue des élèves. Comment envisager une amélioration du niveau des élèves s'ils ne sont pas réceptifs pour cause de fatigue?

Du point de vue du personnel enseignant le constat est tout aussi affligeant: fatigue, perte de pouvoir d'achat surtout pour nos jeunes collègues qui travaillent loin de leur domicile, vie de famille dégradée.

En cette rentrée 2015 nous continuerons à revendiquer notre position sur différents points:

- La fin du préavis de grève
- Le droit de participer aux 9 heures de RIS sur le temps de classe.
- Une nouvelle réflexion sur les nouveaux rythmes.
- Utilisation libre des heures d'APC
- Salaire et conditions de travail

Pour défendre toutes les valeurs de notre école nous avons besoin de vous. Pensez à vous syndiquer. L'union fait la force!

Dès maintenant, le SNUipp-FSU 52 vous donne rendez-vous à la réunion d'information syndicale de rentrée le 30/09/2015 sur le temps de classe.

Florence Marpillat  
Secrétaire départementale

**8 octobre: journée d'action interprofessionnelle à l'appel  
de la CGT, la FSU et Solidaires**

**SNUipp-FSU 52**  
**17 rue de Verdun 52000 CHAUMONT**  
**03.25.02.78.69**  
**snu52@snuipp.fr**  
**<http://52.snuipp.fr>**



## Résultats des ajustements du mouvement :

### CAPD du 2 Juillet 2015

ARNAL Stéphanie ZIL NEUILLY L'EVEQUE 20,175  
BENEYTO Elise IME Bois L'abbesse ST DIZIER 12,000  
BERTHE Laetitia ZIL Jean Macé CHAUMONT 22,000  
BLONDEL AGGOUNI Coralie DCOM ROLAMPONT Adj VILLIERS EN LIEU 22,0  
BLUMEREL Fanny DCOM Jean Duvet LANGRES 21,978  
BOUARD Félicien DCOM NOGENT 32,958  
BOUDE Sandrine ULIS St Saëns CHAUMONT 20,000 (PAP)  
BOULANT Cécille ZIL La Fontaine ST DIZIER 19,000  
BOULY Arlène SEGPA Les Franchises LANGRES 34,800  
BOURDON Stéphanie DCOM MONTIER EN DER+DROYES 43,000  
BOUSSIN Blandine DCOM Les Ouches LANGRES 31,000  
BRIGAND Justine ZIL De Guise ECLARON 15,000  
BRULE CAMUS Céline DCOM CHEVILLON 18,997  
BUSSIÈRE Fab Adj ANDELOT HARREVILLE FRONCLES DONJEU ECHENAY 44,275  
COLLERY Odile Adj J. de Joinville JOINVILLE 25,000  
COLSON Solène IME Lucy Lebon 18,000  
COQUERON Sandrine Adj HEUILLEY COTTON 20,000  
DEANTONI Nathalie SEGPA NOGENT 38,417  
DEFEVER Martine DCOM Pillon CHAUMONT 23,992  
DEGUINE Julie Diderot ST DIZIER 21,708  
DELORY Marion ZIL BETTANCOURT LA FERREE 18,997  
DENIS Noémie La Bonnelle LANGRES 20,992  
DEROSE Marine SP 12,000  
DESCHAMPS Laurent CPC EPS Inspection SAINT-DIZIER (PAP)  
DOIX FOURNIER Mathilde Yvonne de Gaulle COLOMBEY 30,547  
DURANT Marjory ZIL Mat Langevin-Wallon ST DIZIER 12,000  
DUVAL Marylène ZIL Michelet ST DIZIER 18,000  
FAURE Marie SEGPA Anne Frank ST DIZIER 19,000  
FOURNIER Lyderic Adj mat CEFFONDS 28,606  
GALLON Audrey Curie Ferry CHALINDREY 25,992  
GARZINO Céline Les Ouches LANGRES 30,000  
GAUDELET Caroline DCOM Curie/Ferry CHALINDREY 34,997 TD  
GLUCHY Stéphanie Enfants du voyage ST DIZIER 17,000  
GOBILLOT Fanny Adj mat Camus ST DIZIER 18,000  
GOMBART Yann Rempl.ASH Gambetta ST DIZIER 14,000  
GOUSSET Emilie Unité Enseignement TED Mat L.-Wallon ST DIZIER (PAP)  
GREJOIS Sandy ZIL Mat Michelet ST DIZIER 16,000  
HABERSTICH Marine ZIL Mat Moulin-Michel ST DIZIER 17,000  
HENNEQUIN Katia DCOM BOURBONNE 28,000  
HERBELOT A.-S. Adj HUMBECOURT, Michel/ Diderot/La Font. ST DIZIER 20,000  
HUSTACHE Lucie Adj FAYL BILLOT/ NOGENT/27,500  
KIMENAU Julie DCOM Ferry/Michelet ST DIZIER 23,000  
KUCSZYNSKI Catherine Dir Louise Michel ST DIZIER (PAP)  
LABROUSSE Claire J. Cressot LE VAL D'ESNOMS 35,492  
LAFROGNE Mélanie ZIL La Fontaine ST DIZIER 17,000  
LAPLAIGE Roselyne Maître référent secteur centre/ouest (PAP)  
LASSERTEUX Anaïs SP 12,000  
LIIRI Nicolas ZIL La Grenouille LANGRES 26,000  
LINGELSER Emilie EDUC EREA WASSY 15,000  
MARTIN Gaëlle DCOM Mat Moulin/Michel ST DIZIER 22,992  
MELINE Pascaline DCOM THONNANCE LES J. + école J. de JOINVILLE 27,964  
MENIOT Claire SP 12,000  
MEURET Justine + Maîtres que de classes Pillon CHAUMONT (PAP)  
MILLET Christine IES J. CRESSOT CHAUMONT (PAP)  
MIRMAND Pauline ZIL Macé / Arago ST DIZIER 20,000  
MOLARD Julia ZIL Diderot ST DIZIER 19,000  
MOLINAS-GARNODON Adeline ZIL NEUILLY L'EVEQUE 29,539  
MONIER Laurie + Maîtres que de classes Camus ST DIZIER (PAP)  
MORLOT MITTAIN Aude Adj spé G. HEUYER LANGRES 27,994  
NAULOT Aurélie ZIL MONTIER EN DER 19,500  
NOROY Sophie DCOM CUREL/RACHECOURT/LOUVEMONT 24,053  
PEROSA Julien ZIL Pillon CHAUMONT 20,992  
PICAVET Laura CLIS Ferry/Michelet ST DIZIER 16,000  
PIERRE DIT MERY Florence ZIL Val Moiron BIESLES 48,714  
PIERSON Chloé ZIL Mat Aubrac ST DIZIER 18,000  
PIKIAKOS Alexandra EAPL J. Moulin CHAUMONT 28,883  
PIQUARD Ludivine ZIL VILLIERS EN LIEU 16,000  
POMARES Lina ZIL PRAUTHOY 26,644  
RENAUD Virginie ZIL La Fontaine ST DIZIER 17,000  
REUX Isabelle Adj DOMMARTIN LE FRANC 29,000  
ROLLAND Jenna ULIS Dolto NOGENT (PAP)  
ROUSSELLE Aline EDUC EREA WASSY 12,000  
ROYER Jennifer SP 12,000  
SALARIS Chantal EAPL J. Ferry CHAUMONT 27,992  
SCHMITT Olivier Adj mat J. Duvet LANGRES 22,000  
SIMONET Emilie ZIL Elem Aubrac ST DIZIER 18,000  
SIMONET Laury EDUC EREA WASSY 12,000  
SOLTANA Marie RASED La Fontaine ST DIZIER 22,000  
SUCK Delphine ZIL Les Séquoias 20,000

THYRIOT Djamilia DCOM DOULEVANT/ VAUX SUR BLAISE 19,500  
TRAIER Justine IME PUELLEMONTIER + IME MONTIER 12,000  
TRISTANT Mathilde DCOM + RRS Langevin-Wallon ST DIZIER 23,000  
VALENTIN Laure ZIL Elem Camus ST DIZIER 17,997  
VAUTRIN Sabine Adj + DCOM BROUSSEVAL 25,500  
VIALLE Nathalie RASED Diderot JOINVILLE 30,272  
VIOLE Audrey RER ST LOUP + Adj CUSEY 27,986  
VOGEL Laurie ZIL Mat Camus ST DIZIER 17,500

### CAPD du 27 AOÛT 2015

#### BRICON

##### ECOLE PUBLIQUE

MARTIN Sylvain ZIL 26,000

#### CHAMOUILLEY

##### ECOLE GROUPE SCOLAIRE YVON REGIN

DAILLET Justine Adj Elem/Mat 14,000

#### CHAUMONT

##### SES SEGPA LOUISE. MICHEL

BARDIN J-François Direction

#### LANGRES

##### SES SEGPA LES FRANCHISES

VEPIERRE Angélique Direction

##### ECOLE LANGRES-MARNE

HEITZ Véronique Adj Elem/Mat 28,000

##### ECOLE MAT LANGRES MARNE

STEYAERT Nathalie Adj Elem/Mat 22,000

#### CANOPE

KANICKI Caroline Anim Péda. (PAP)

#### PARNOY EN BASSIGNY

##### ECOLE PARNOT

LASSERTEUX Anaïs Adj Elem/Mat 12,000

#### PREZ SOUS LAFAUCHE

##### ECOLE PUBLIQUE

LAVERNHE-MONDIN Séverine Adj Elem/Mat 27,886

#### SAINTS GEOSMES

##### ECOLE JEAN BRETON

ROYER Jennifer DCOM 12,000

#### ST DIZIER

##### ECOLE J DE LA FONTAINE

LETAIEF Jennifer + Maîtres que de classes (PAP)

##### ECOLE FERRY MICHELET

MARIOT Guillaume Adj Elem/Mat 13,000

##### ECOLE MACE ARAGO

SOUDIDIER Amandine ZIL 12,000

#### VARENNES S AMANCE

##### ECOLE PUBLIQUE

PERRIAUT Charline Adj Elem/Mat 19,000

#### VAUX SOUS AUBIGNY

##### ECOLE PUBLIQUE

DEROSE Marine Adj Elem/Mat 12,000

#### VILLEGUSIEN LE LAC

##### ECOLE PUBLIQUE

MENIOT Claire ZIL 12,000

### Phases d'ajustement : commentaires du SNUipp-FSU 52

Jusqu'à l'an passé, la première phase d'ajustement du mouvement se faisait en concertation entre l'administration et les représentants du personnel. Malgré parfois quelques situations particulières imposées par l'administration, nous avons toujours pu veiller au respect du barème pour l'affectation des collègues, en tachant d'être au plus près de leurs souhaits (hormis les temps partiels qui nous étaient imposés).

Ce 2 juillet 2015, grosse surprise !! L'administration avait déjà préparé, de son côté, des propositions d'affectation pour tous les collègues sans poste. Nous n'avions pas été prévenus de ce changement dans les modalités et certains vœux que les collègues nous avaient transmis n'avaient pas été pris en compte. (suite page 3)

## Phases d'ajustement : commentaires du SNUipp-FSU 52 (suite)

De plus, des priorités que nous ne cautionnons pas ont été ajoutées.

**Priorité 1** : Une priorité dans la priorité... La priorité absolue, donnée aux 10 situations médicales attestées par le médecin de prévention a été prise en compte. Priorité légitime que nous avons réclamée. A condition, toutefois, que l'ordre du barème soit respecté au sein même des priorités médicales, ce qui n'a pas forcément été le cas...

**Priorité 2** : L'administration utilise désormais de façon ouverte son droit à faire passer un-e collègue, qu'elle juge dans une situation personnelle difficile, devant les autres (sans passage devant l'assistante sociale ou le médecin du rectorat).

**Priorité 3** : Les ZIL ayant sollicité un temps partiel de droit, et devant libérer leur poste pour pouvoir y prétendre, ont également bénéficié d'une priorité à laquelle le SNUipp-FSU 52 s'est vivement opposé mais n'a pas été entendu par l'administration.

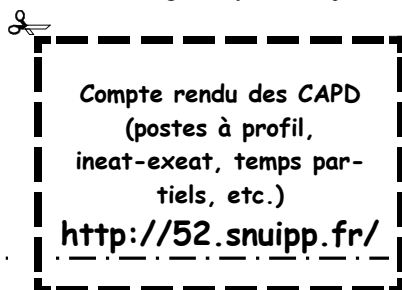
Habituellement, les personnels sans poste ne bénéficiant pas de priorité, sont listés dans l'ordre du barème et affectés au fur et à mesure, en concertation.

La 2ème phase d'ajustement, le 27 août, s'est déroulée de façon plus conforme. Sur les 17 collègues qui avaient demandé une révision d'affectation, seuls les 3 avec avis positif du médecin académique ou de l'assistante sociale et ont été traités en priorité. Puis les collègues sans postes et les collègues arrivant par inéat dans le département ont été affectés et enfin les collègues ayant fait juste un recours.

9 recours n'ont pas pu aboutir faute de poste plus satisfaisant.

Il reste l'équivalent de 8 postes à temps plein + 40% qui n'ont pas été attribués.

D'ores et déjà le département est donc en sous-nombre et il n'y a quasiment plus de remplaçants disponibles !



**DIRECTEURS DE 2 OU 3 CLASSES : votre nouveau temps de décharge est-il accordée? Tenez-nous en informés!**

**CARRIERE ET DROITS : [http://snuipp.fr/IMG/pdf/DroitsDesPersonnels\\_BD.pdf](http://snuipp.fr/IMG/pdf/DroitsDesPersonnels_BD.pdf)**

### PPCR

La ministre de la fonction publique a soumis un projet d'accord relatif à l'avenir de la fonction publique.

La FSU a lancé une consultation sur nos salaires et carrière. Cet accord ne sera valide que s'il est signé par des organisations syndicales qui représentent plus de 50% des personnels.

### APC : c'est vous qui décidez !

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il est indispensable que ce temps d'APC relève de la responsabilité des enseignants. Ils (elles) doivent pouvoir décider de l'utilisation des 36 heures comme ils (elles) le souhaitent (contenus, organisation horaire).

Nous dénonçons la pression exercée par certain-es IEN sur les équipes pédagogiques, remettant ainsi en question leur autonomie.

Le SNUipp-FSU appelle à ne pas faire remonter les tableaux de contrôle.

Il soutiendra toutes les équipes en ce sens.

Le SNUipp-FSU revendique le fait que tout enseignant doit pouvoir utiliser ce temps devant élèves ou non selon ses besoins pédagogiques.



## **réunion d'informations syndicales**

...ouvertes à tou-te-s les collègues syndiqué-e-s au SNUipp-FSU ou non ... et aux non syndiqué-e-s

***Chaumont***

***E.S.P.E.***

***Mercredi 30/09/2015***

***9h-12h***

***Bettancourt la Ferrée***

***Complexe Jean Jaurès***

***Mercredi 30/09/2015***

***9h-12h***

***LANGRES***

***(le lieu sera précisé par mail dans les écoles et sur le site du SNUipp)***

***Mercredi 30/09/2015***

***9h-12h***

Participez massivement à ces réunions : c'est ainsi qu'ensemble, nous préserverons le droit syndical !

### **COMMENT PARTICIPER à**

**cette demi-journée d'information syndicale sur le temps de classe?**

Signalez votre présence à cette réunion par mél à la circonscription une semaine à l'avance de manière à faciliter votre remplacement et remplissez le formulaire de demande d'autorisation d'absence :

Dans la partie *Autorisation relevant de la décision du directeur académique cocher droit syndical et réunion d'information.*

Etant donné qu'il n'y a pas de convocation nous préviendrons vos IEN de la date de cette réunion.

Une attestation de présence vous sera remise au cas où elle vous serait demandée par l'administration.

### **NOTEZ-LE !**

**Vous disposez d'un volant de 9heures par année scolaire, dont 3 sur le temps de classe que vous soyez syndiqué ou non.**

**Le SNUipp-FSU 52 vous propose 3 réunions d'informations syndicales dans l'année, sur le temps de classe ou à déduire du contingent d'heures dûes en animation pédagogique.**

***NOUS SIGNALER TOUT  
REFUS DE  
L'ADMINISTRATION !***

**Le droit syndical ne s'use que s'il ne sert pas !**